

Une pétition lancée par les parents d'élèves

Face au projet de modification de la carte scolaire, les parents d'élèves se mobilisent. Dans leur pétition, ils demandent notamment le maintien du libre choix de scolarisation.

Lors de leur réunion en juin dernier, les parents d'élèves ont décidé de mettre en ligne une pétition destinée au préfet du Jura. Pour rappel, un projet de modification de la carte scolaire, porté et soutenu par quelques élus départementaux et communautaires, vise à déplacer les enfants de Cousance, de Gizia, de Digna, de Rosay, Cuisia et de Chevreaux au collège de Saint-Amour, alors que la plupart vont actuellement au collège de Cuiseaux (nos éditions du 30 mai, 2 juin et 30 juin).

Maintien du libre choix de scolarisation

Les parents d'élèves n'acceptent pas ce projet : « Avec un temps de trajet multiplié par trois, cela nuirait à la qualité de vie de nos enfants, ça entraînerait des coûts de transport inutiles et un surplus de pollution. Ça fragiliserait également le collège de Cuiseaux qui compte 25 % d'élèves du Jura. »



Le collège de Cuiseaux accueille actuellement 360 élèves. Celui de Saint-Amour 199. Photo Progrès/Pascale FOURNIER

“ Avec un temps de trajet multiplié par trois, cela nuirait à la qualité de vie de nos enfants. ”

Les parents d'élèves

Dans cette pétition, les parents d'élèves demandent le maintien du libre choix de scolarisation des enfants entre les collèges de Saint-Amour et de Cuiseaux, ainsi qu'une réflexion concertée des élus

du Jura et de Saône-et-Loire pour mener les actions nécessaires en tenant compte du bassin de vie réel des habitants.

Contact : parents.ecole.cousance@gmail.com